

ESTOS



COMMUNE D'ESTOS

N° 45

JANVIER 2018

BULLETIN MUNICIPAL



BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018



LE MOT DU MAIRE

Avec ces premières lueurs de janvier une nouvelle année se profile ; le conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour 2018. Il continuera à œuvrer pour répondre à vos aspirations, toutes générations confondues en privilégiant les solutions qui favorisent la convivialité et l'harmonie tout en préservant les intérêts de notre village.

Il continuera à œuvre pour répondre à vos aspirations, toutes générations confondues en privilégiant les solutions qui favorisent la convivialité et l'harmonie tout en préservant les intérêts de notre village.

Par contre ce début de nouvelle année, nous oblige à faire un constat funèbre : la disparition de la maternité et peut être plus tard d'autres services, conséquence évidente des économies drastiques imposées en matière de santé, sur le territoire de santé, sur le territoire de notre intercommunalité.

Il n'est pas étonnant que la population rurale se sente abandonnée par les politiques publiques quand l'Etat, censé lutter contre les inégalités territoriales en organise la précarité.

Plus localement, cette période nous permet de récapituler les faits marquants, depuis le précédent bulletin, de la vie du village, je pense à :

➤ **Inauguration de l'église Saint Barthélémy** rénovée et de la **construction du fronton** le 23 septembre 2017. Après l'accueil du public par le Maire et son Conseil municipal, la Conseillère départementale Mme Anne BARBET puis la bénédiction de l'abbé GIMAT de l'édifice et du cimetière rénovés, un office religieux a eu lieu. L'accompagnement musical était assuré par un enfant de la commune : le clarinettiste Alexis LABOURDETTE. Dans la foulée, sous un ciel radieux, en présence de Monsieur Daniel LACRAMPE, Président de la Communauté de Commune du Haut Béarn, du vice Président de la Pelote du 64, du Président du Pelotari Oloron a eu lieu l'inauguration du fronton avec la coupure du ruban tricolore par Anne Barbet. A la suite de quoi, était programmé un petit tournoi exhibition entre les Pelotaris d'Oloron et les Pelotaris du l'Abérou, qui a vu la victoire de l'équipe locale. A tous les participants était offert un apéritif dinatoire pour clôturer l'évènement.

➤ **Journée Patrimoniale du village d'Estos** le 22 octobre 2017. Cette journée découverte du patrimoine d'Estos était organisée pour la première fois, en partenariat avec le Centre d'Interprétation d'Art et d'Histoire du Haut Béarn. Elle a permis à une vingtaine de personnes de découvrir, des lieux et des réalités historiques du village avec une présentation documentée d'une guide.

➤ **Installation de boîtes à livres** : La réalisation de ces boîtes à livres s'étant concrétisée grâce à un bienfaiteur du village : Lucien LARRAZ, il restait à les installer sur des sites choisis en conseil. L'installation est en cours par Christian, elles sont à la disposition de tous et permettront d'éviter de considérer les livres comme de vulgaires déchets

➤ **Changement de Secrétaire de Mairie** au 15 décembre 2017. Nadège recrutée en 2014 m'a informé en Octobre qu'une opportunité se présentait pour Elle sur la commune de Bourgarber sur un poste à temps plein (35 h). C'est donc avec un petit pincement au cœur que j'ai dû me résoudre à engager une procédure de remplacement. Son engagement professionnel, sa disponibilité, sa discrétion, auront marqué son passage dans ce poste à Estos, mais je suis convaincu que Delphine TOMBINI sa remplaçante sera à la hauteur de sa tâche, avec beaucoup de qualités.

➤ **Accessibilité à l'étage de la Mairie**. La majeure partie des travaux est réalisée. Le maître d'œuvre doit faire exécuter les travaux de menuiserie en attente et procéder à la réception incessamment.

➤ **Aménagement urbain de la rue Jéliotte**. L'étude de conception par le cabinet Artésite étant terminée le règlement du marché signé a été effectué. La maîtrise d'œuvre de réalisation des travaux sera assurée par les Services Techniques de la CCHB après choix de la solution technique par le Conseil, en fonction des critères financiers et esthétiques.

Pour ce qui concerne les projets à venir ou en cours de préparation il s'agit de :

- **Création d'un nouveau site communal internet.** Après avoir pris l'avis du service communication informatique de la CCHB, nous avons choisi un prestataire de service pour les communes rurales, qui fournit un outil informatique déjà bâti, mais personnalisable pour un coût réduit.
Le but recherché était de se doter d'un système souple et rapide pour vous informer en temps réel de ce qui se passe dans la commune.
- **Projet de matérialisation des stationnements.** Une étude sommaire des stationnements va être faite par le service technique de la CCHB pour les secteurs de la commune où le stationnement pose problème comme cela a été fait pour la place de l'église.
- **Poursuite de l'aménagement de l'étage de la Mairie.** Pour pouvoir utiliser les locaux de l'étage, en attente d'aménagement, les travaux à prévoir seront réalisés en régie suivant la disponibilité de l'employé communal en période hivernale.
- **Agrandissement du garage communal :** au fil des années, l'équipement en matériel pour améliorer notre efficacité, nous oblige à prévoir l'agrandissement du garage existant d'une cinquantaine de mètres carrés dans l'année 2018

Cette liste évoluera probablement, mais nous allons œuvrer pour concrétiser ces projets et en attendant je vous souhaite à toutes et à tous, santé, joies et réussites, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Meilleurs vœux pour cette année 2018

Alain TEULADE

SITE D'ESTOS

Nouveau site : <http://estos.fr> - A découvrir d'ici quelques jours

SECRETARIAT de MAIRIE

Elle vous accueillera le :

☐ lundi	de	14 h à 17 h 30
☐ mercredi	de	14 h à 17 h 30
☐ vendredi	de	08 h à 11 h 30

Permanences de M. le Maire et des Adjointes :

☐ le samedi de 10 h à 12 h

ETAT CIVIL

Naissances :

- Nathan COURTOIS le 15 mars 2017
- Hugo BEDNARZ le 16 juin 2017
- Louis BERGEZ-LESTREMEAU le 20 novembre 2017

Mariage :

- Romain DUSSAUSSOIS et Christine GILLIS le 05 août 2017

Décès :

- Marie SOUST NABERA le 15 mars 2017
- Gilbert AGOUTBORDE le 18 juillet 2017
- Jean LAGARDE le 30 septembre 2017



EXPOSITION DES ARTS EN NOVEMBRE

L'exposition, une fois de plus, a connu un vif succès avec des visiteurs très satisfaits de leur rencontre avec les Artistes amateurs anciens et nouveaux.

Des démonstrations par des peintres ou par un chef chocolatier leur ont permis d'apprécier encore plus leur visite et les œuvres exposées. Vous avez une passion ? N'hésitez pas à la faire partager en vous faisant connaître à la mairie. Les futurs visiteurs comptent sur vous.



LES ILLUMINATIONS

L'équipe municipale, aidée de 3 bénévoles, ont œuvré pour qu'Estos s'illumine de mille feux tous les soirs à partir de 20 h. Bravo aussi à Vous qui décidez avec toujours beaucoup de goût vos maisons. Les lumières s'éteindront au plus tard le samedi 13 janvier 2018.

POINT LECTURE



LES CONTES

En collaboration avec la médiathèque des Gaves les bénévoles du point lecture ont organisé une après midi « contes » le mercredi 22 novembre 2017 à 16 h.

Armelle Raillon conteuse à l'orgue de Barbarie et scie musicale a enchanté durant un peu plus d'une heure non seulement les enfants mais également les adultes présents grâce à des contes pour le plaisir des oreilles, pour rêver l'impensable et embarquer vers d'autres horizons.

Les enfants se sont prêtés fort gentiment au jeu en tirant, dans le chapeau de la conteuse, des contes au hasard.

Un moment de convivialité a clos l'après midi.



QUE RENFERME LE POINT LECTURE ?

En plus des livres appartenant à la commune, vous trouverez 300 ou 400 livres de la médiathèque renouvelés tous les 3 mois : romans, policiers, documentaires, revues, albums illustrés, BD....

Des livres pour les adultes mais aussi un grand choix pour les enfants et les ados.

Alors n'hésitez pas, venez nous voir **le samedi de 10 h à 12 h**, vous trouverez le livre qui vous fera passer de bons moments.

COMMISSION LOISIRS

Vide grenier

Merci à tous ceux qui ont participé, malgré un temps peu clément. Merci également aux membres du comité des fêtes pour leur aide efficace.

Halloween

Une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont participé cette année encore le 31 octobre à Halloween. Après avoir fait le tour du village ils se sont retrouvés dans la salle des fêtes où quelques friandises leur ont été servies ; à la suite de quoi les jeunes du comité des fêtes ont amusé, avec beaucoup de succès, la joyeuse bande d'enfants.



FORMATION PROPOSEE

SECOURISME – DEFIBRILLATEUR

Si vous souhaitez participer à cette formation, vous initier à l'utilisation du défibrillateur et connaître les premiers gestes de secourisme faites vous connaître à la mairie

APPEL AU CIVISME

Il semble qu'il ne soit pas inutile de rappeler de temps en temps certaines consignes telles que :

Dépôts sauvages :

Il est rappelé que les déchets verts ou non jetés dans le Labérou sont interdits... ainsi qu'aux abords de la caubetade

Entretien des haies et plantations :

1 - Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres ou ses haies qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice ainsi que sur le domaine communal.

2 - Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice. (Droit qui ne se perd jamais - Cassation civile 17 septembre 1975) même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre. (Cassation civile, 16 janvier 1991. Chambre 3).

3 - Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Stationnement des véhicules :

➤ Article R417-10

I - Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

II - Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages réservés à la circulation des piétons et des fauteuils roulants

Respect de la signalisation routière : chemin de la Mâtüre :

L'accès à cette voie communale est autorisé à tous les véhicules venant d'Oloron (RD9). Par contre dans l'autre sens il n'est autorisé qu'aux véhicules riverains de cette voie comme précisé par les panneaux routiers implantés, c'est-à-dire aux véhicules affectés aux domiciles des n° 14, 19, 8, 10, 9, 15, 27, 1 et 20 du chemin de la Mâtüre.

Dans le cadre des bonnes pratiques du vivre ensemble, je vous encourage à être attentif au respect des règles communes et en particulier pour ce qui concerne la vitesse limitée à 30 km/h sur l'ensemble des rues du bourg en zone urbanisée pour garantir la sécurité des piétons et des enfants à hauteur des portails d'accès.

Bricolage des particuliers :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectuées qu'après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage.

Ces travaux ne pourront être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Chien qui aboie : ce que dit la loi

Les aboiements sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique :

- *article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.*

Le propriétaire du chien perturbateur pourrait se voir condamné à une amende ou à la confiscation de l'animal, ce qui serait regrettable. Montrons nous donc responsable et respectueux de la tranquillité de tous.

Voisin vigilant

Suite à une suggestion d'un citoyen estosien, le Conseil municipal incite chacun d'entre nous à surveiller, ce qui peut se passer et qui vous semblerait anormal, au niveau de chaque propriété en l'absence de son occupant.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

• Activ' Génération :

L'année 2017 s'est terminée par le réveillon du jour de l'An. Les membres et amis se sont retrouvés autour d'une bonne table, le dj étant encore cette année à la hauteur.

Les activités marche, cartes, jeux, vont reprendre ; un atelier chocolat prévu avant Pâques, un spectacle salle jeliote mis en place par la CARSAT et d'autres à voir

Si vous souhaitez nous rejoindre nous vous accueillerons avec plaisir les mardis dès 14 h 30

Comité des Fêtes :

Cette année, le comité des fêtes d'Estos était composé de 17 membres.

Malheureusement, les fêtes de notre village ont été perturbées par le mauvais temps.

En effet, la pluie et le vent se sont invités ainsi que le froid ce qui nous a amenés à supprimer plusieurs activités (bubble foot, jeux d'enfants, pétanque).

Nous avons cependant maintenu la marche et la course du vendredi. 49 courageux participants ont pu en débattre et ensuite se remettre de leurs efforts lors du repas qui leur a été servi en soirée.

Le samedi, le mauvais temps n'a pas empêché tous les festifs de répondre présent à l'apéritif offert par le comité suivi du repas dansant pendant lequel l'ambiance a été chaude au point même d'arrêter la pluie de tomber.

Le dimanche, le soleil étant revenu, après l'apéritif, nous nous sommes retrouvés autour d'un barbecue et avons laissé libre cours à quelques pétanqueurs de participer à un mini tournoi gratuit.

En tant que Président, je tiens à remercier la municipalité, les partenaires, les donateurs ainsi que toutes les personnes qui ont apporté leur contribution pour la réussite de ces fêtes.

Je n'oublie pas de remercier tous les Estosiens pour leur accueil lors de nos passages pour les aubades mais également tous les membres du comité pour leur implication pendant ces fêtes 2017.

Suite à l'assemblée générale du 16 décembre 2017, voici la composition du nouveau bureau :

Président : Christian Bonne

Co-président: Simon Etchegoin

Trésorier: Yohan Carneiro

Secrétaire: Laurent Labougne

Membres actifs: Dimitri Martins, Florent Camus, Eugénie Coigdarripe, Lilian Casaux, Julie Bonne, Vincent Saint-martin, Paul Traissac, Jordan orthopan, Lucie Traissac.

Enfin sachez que toutes personnes désireuses d'intégrer le nouveau bureau peuvent se faire connaître soit auprès de la mairie ou en appelant le numéro suivant : 07 83 64 48 82

Le Président
Christian BONNE

- **Danses béarnaises : Pas Volats**

Les activités du groupe de danses traditionnelles « Pas Volats d'Estos » se poursuivent dans la joie et la bonne humeur. Les relations avec le groupe de danseurs de Moumour sont excellentes et permettent des échanges fructueux et amicaux.

Les cours ont lieu le mardi à 20 h 45 dans la salle des fêtes d'Estos. Ils sont assurés avec talent et dévouement par Jeanine, animatrice des danseurs de Castetnau.

Si vous aimez la danse et l'activité physique, rejoignez-nous.

- **La boule Estosienne :**
 - Président ; Rodriguez Eric
 - Vice président ; Marcel Lahore
 - Secrétaire ; Hortopan Jordan
 - Trésorier ; Rodriguez Jocelyne
- Membres ; Capdevielle Jean-Louis ; Rodriguez Arnaud

Le bilan est très positif pour l'année 2017. Nos trois journées organisées sur la commune se sont très bien passées. Nous avons organisé le Challenge doublette mixte District le 1er mai et deux concours officiels : Un en juin et un le 23 décembre dernier avec repas de Noël et foie gras en dotation.

Pour l'année qui arrive nous devrions avoir 3 ou 4 nouveaux licenciés supplémentaires de la commune

Nous organiserons en mai 2018 deux concours sur le même week-end.

Nous remercions la municipalité pour l'aide apportée toute l'année notamment par la subvention et le prêt de la salle.

Le Président Rodriguez Eric

- **Association des pelotaris de l'Abérou**

Faisant suite à l'inauguration du fronton nous avons décidé de créer une association intitulée « les pelotaris de l'Abérou » dont le but sera d'organiser des manifestations sportives voire éducatives sur ce très agréable espace public.

Nous organiserons courant 2018 en liaison avec la commission loisirs une journée d'initiation à la pelote basque couplée à divers jeux ludiques pour les enfants d'Estos. Nous mettrons également en place des tournois de pelote ouverts à tous.

Nous avons l'intention d'associer le plus possible d'estosiennes et estosiens à la vie de cette association.

Si vous souhaitez nous devenir membres de l'association n'hésitez pas à nous contacter vous serez les bienvenus.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées téléphoniques de chacun d'entre nous.

Bonnefon Pierre : 06 51 03 76 94

Etchegoin Jean Paul : 06 78 20 92 19

Lartigue André : 06 09 37 94 01

Menvielle François : 06 88 60 18 31

- **Association Handicap : récupération des bouchons de l'espoir, uniquement en plastique**

Un carton est mis à votre disposition à l'entrée de la mairie, afin que vous déposiez, aux heures d'ouverture, différents types de bouchons.

« L'AVARE QUI A PERDU SON TRESOR »

Livre IV Fable 20

L'usage seulement fait la possession
 Je demande à ces gens de qui la passion
 Est d'entasser toujours, mettre somme sur somme
 Quel avantage ils ont que n'ait pas une autre homme
 Diogène là bas (1) est aussi riche qu'eux
 Et l'avare incitant(2) comme lui vi en gueux
 L'homme au trésor caché qu'Esope nous propose

Servira d'exemple à la chose

Ce malheureux attendait

Pour jouir de son bien, une seconde vie
 Ne possédait pas l'or, mais l'or le possédait
 Il avait dans la terre une somme enfouie

Son cœur avec, n'ayant autre déduit (3)

Que d'y ruminer jour et nuit

Et rendre sa chevance (4) à lui-même sacrée
 Qu'il allât ou qu'il vînt, qu'il but ou qu'il mangeât,
 On l'eût pris de bien court (5) à moins qu'il ne songeât
 A l'endroit où gisait cette somme enterrée
 Il y fit tout de tours qu'un fossoyeur (6) le vit,
 Se douta du dépôt, l'enleva sans rien dire
 Notre avare, un beau jour ne trouva que le nid
 Voilà mon homme aux pleurs : il gémit, il soupire

Il se tourmente, il se déchire

Un passant lui demande à quel sujet ses cris

C'est mon trésor que l'on m'a pris

Votre trésor ? où pris ? tout joignant (7) cette pierre,

Et sommes-nous en temps de guerre

Pour l'apporter si loin ? N'eussiez vous pas mieux fait

De le laisser chez vous en votre cabinet

Que de le changer de demeure ?

Vous auriez pu sans peine y puiser à toute heure

A toute heure, bons Dieux ! Ne tient-il qu'à cela ?

L'argent vient-il comme il s'en va ?

Je n'y touchais jamais. Dites-moi donc, de grâce,

Reprit l'autre, pourquoi vous vous affligez tant

Puisque vous ne touchiez jamais à cet argent :

Mettez une pierre à la place

Elle vous vaudra tout autant



(1) il se moquait de l'argent

Et vivait dans un tonneau

Là-bas veut dire chez les morts

(2) ici-haut : sur terre

(3) distraction, divertissement

(4) bien, richesse

(5) il y songeait sans cesse

(6) un terrassier

(7) près de

(8) elle aura pour vous autant de valeur

INFOS PRATIQUES

MARCHE DE PROXIMITE (produits locaux)
Tous les mardis de 17 h à 19 h 30

INFIRMIERES : MAIRIE ESTOS

☎ DELANNE Stéphanie : 06 81 43 97 21

☎ VIGNAU Christine : 06 81 43 97 21

SYNDICAT EAU POTABLE

Maire de Verdets

☎ 05.59.39.85.87

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT

Mairie de Goes

☎ 05.59.39.88.30

SPANC

☎ 05.59.36.15.20

SACPA / N° à joindre en cas de chiens errants

☎ 06.73.71.27.51

SERVICE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

☎ 05 59 39 55 10

ELECTRICITE. à joindre si coupure d'électricité

☎ Appeler le n° qui figure sur votre facture



JEUX

